

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

**Nouvelles de France. Deutsche Ausgabe. 1947-1948
1947**

404 (22.1.1947)

MITTWOCH
22.
JANUAR
1947
2. Jahrgang
No 404
30 Pfg.

DEUTSCHE AUSGABE

Nouvelles de France

NACHRICHTENBLATT

DIREKTION
REDAKTION
ADMINISTRATION
Marktplatz 4
KONSTANZ
ANZEIGEN:
Agence Havas
Marktplatz 4
KONSTANZ
und
Neubörsen

Spitzbergen

EINE einfache Frage beginnt kompliziert zu werden, weil die darüber veröffentlichten offiziellen und inoffiziellen Texte als unpräzise empfunden werden. Daß die Sowjetunion im Zuge der modernen planetarischen Strategie, welche die Arktis einbezieht, und auf Grund der durch die Kriegsentcheidungen verursachten Verschiebungen der Einflusssphären an den norwegischen Inselgruppen Spitzbergen heute stärker interessiert ist als früher, kommt nicht überraschend. In der gleichen Erwägung hatten im vorigen Jahr auch die Vereinigten Staaten Flugstützpunkte erfordert, und zwar auf Island, was die Reykjavik-Regierung damals ablehnte. Der Unterschied ist allerdings der, daß Island von sich aus eine Entscheidung fällen konnte, während für Spitzbergen ein noch gültiger, internationaler Vertrag besteht, der bestimmt, dem sowjetischen Begehren entgegenstehende Klauseln enthält.

Der Spitzbergen-Vertrag von 1920 ist in Paris abgeschlossen und von den Vereinigten Staaten, Großbritannien, Frankreich, Schweden, Norwegen, Italien, Japan, den britischen Dominien, Dänemark und Holland unterzeichnet worden. Später traten der Überseeinseln noch Deutschland und die Schweiz bei. Die Sowjetunion anerkannte den Vertrag de facto 1925 und de jure 1935. Durch ihn wurde im wesentlichen die Souveränität Norwegens auf Spitzbergen festgelegt und sämtlichen Signatar-Mächten das Fischerei-, Jagd- und Bergbau-recht zugesichert. Gleichzeitig aber wurde ausdrücklich bestimmt, daß die Inselgruppe unterstellt bleibt werden und bleiben müsse. Der jetzige Wunsch der Sowjetregierung, militärische Stützpunkte zu errichten, bedeutet demnach die völlige Revision der bisherigen Spitzbergen-Politik.

Es wäre daher erforderlich gewesen, das sowjetische Begehren sämtlichen Signatar-Mächten zu unterbreiten. Wie jedoch aus zwei kürzlich veröffentlichten Kommunikationen der norwegischen Regierung und einer Faß-Meldung vom 14. Januar hervorgeht, hat die Sowjetregierung den Weg der direkten, zweiseitigen Verhandlungen mit der norwegischen Regierung vorgezogen. Dazu hatte allerdings der damals noch bestehende Kriegszustand geführt, denn die Verhandlungen waren bereits im Herbst 1944 und April 1945 auf sowjetrussische Initiative hin aufgenommen worden. Durch die jetzt veröffentlichten Texte ist der Eindruck entstanden, daß zwischen der sowjetischen und der norwegischen Regierung bereits eine gemeinsame Erklärung vereinbart worden war, derzufolge die Sowjetunion und Norwegen die Verteidigung der Inselgruppe gemeinsam durchführen wollten, mit dem Ziel der Sicherheit beider Länder zu dienen. Die Erklärung wurde damals noch nicht unterzeichnet und auch nicht veröffentlicht, wahrscheinlich wegen des herannahenden Kriegsendes. Die Faß-Meldung vom 14. Januar betont, daß die beachtlichste sowjetisch-norwegische Regelung erst nach Zustimmung der übrigen Signatar-Mächte des Spitzbergen-Vertrages unterzeichnet werden sollte.

Was nun die eigentliche Schwierigkeit der Frage gegeben hat, ist die Begründung, mit welcher die Sowjetregierung ihre Revisionsforderung stützt. Sie erklärt nämlich, an der Schaffung des Pariser Vertrages von 1920 nicht beteiligt gewesen zu sein und sich deshalb durch ihn auch nicht gebunden zu fühlen. Ferner vertritt sie die Ansicht, daß der Vertrag durch das Ausscheiden der beiden besiegten Signatar-Mächte Italien und Japan in seiner Bedeutung abgeschwächt worden sei. Außerdem bestreitet sie die Sicherheit und die wirtschaftlichen Interessen der Sowjetunion. Schließlich wird in Moskau auch behauptet, daß die zu der Spitzbergen-Gruppe gehörende Bäreninsel sowjetischer Besitz sei, obwohl diese Insel bisher als norwegischer Besitz galt.

Infolgedessen ist die bis jetzt vorliegende Stellungnahme der beiden an Spitzbergen besonders interessierten Großmächte, die Vereinigten Staaten und Großbritannien, der sowjetischen Forderungen gegenüber ablehnend. Beide vertreten

(Fortsetzung Seite 4)

L'ASSEMBLEE NATIONALE A REPRIS SES TRAVAUX

M. Paul Ramadier a exposé LE PROGRAMME DU CABINET QU'IL SE PROPOSE DE CONSTITUER

UNE difficulté de dernière heure et que l'optimisme des dernières vingt-quatre heures ne laissait nullement prévoir est venue remettre en question la formation du ministère Ramadier, du moins dans la forme où il était généralement prévu.

Cette difficulté a surgi à la suite de la décision de M. Ramadier de ne pas répondre directement aux propositions que lui avait faites le M.R.P., et qui concernaient en premier lieu, le ministère de la Défense nationale. Ce silence du futur président du conseil fut interprété à tort comme une acceptation de la formule envisagée par le M.R.P., c'est-à-dire le remplacement du ministère de la Défense nationale par un ministère d'Etat chargé de coordonner l'action des trois ministères militaires.

Cette interprétation s'est révélée erronée et le M.R.P. a résolu lundi soir, d'attendre une réponse de M. Ramadier à ses propositions avant de participer ou non au gouvernement en formation. Si donc cette réponse ne venait pas avant la séance de mar-

di ou si elle était négative, le M.R.P. pourrait refuser son concours au futur gouvernement.

Cette séance, qui a commencé à 15 heures, à l'Assemblée nationale, sera, selon toutes probabilités, longue et animée.

Elle sera présidée par M. Jacques Duclos, premier vice-président, qui donnera tout d'abord lecture de la lettre de démission de M. Vincent Auriol comme membre de l'Assemblée nationale.

Puis la Chambre sera appelée à élire le successeur de M. Vincent Auriol au fauteuil présidentiel.

Après cette élection, qui aura lieu au scrutin secret à la tribune et à la majorité absolue des votants pour les deux premiers tours, M. Ramadier, conformément à l'article 45 de la nouvelle Constitution, soumettra

à la Chambre le programme du gouvernement qu'il se propose de constituer.

La majorité absolue des députés, soit 310 suffrages, sera nécessaire à M. Ramadier pour

être investi par l'Assemblée. Ce scrutin aura lieu à la tribune, mais contrairement à ce qui se passe pour l'élection du président de l'Assemblée, il sera public.

LES CONSULTATIONS DE M. RAMADIER

LUNDI 20 JANVIER

14 h. 40. — M. Paul Ramadier reprend ses consultations.

Il reçoit d'abord M. Marius Moutet, ministre de la France d'outre-mer du cabinet démissionnaire.

M. Pierre de Chevigné, délégué par le M.R.P., est introduit ensuite auprès de M. Ramadier auquel il vient apporter quelques précisions sur le contre-projet du Mouvement républicain populaire concernant la Défense nationale.

A sa sortie, comme on demande à M. de Chevigné où en sont les négociations et quelle réponse le M.R.P. avait donnée à M. Ramadier, M. de Chevigné déclare :

« C'est nous qui attendons une réponse à laquelle nous attachons une grande importance sur la question de la défense nationale. C'est pour cette raison que je suis venu apporter au ministre quelques précisions techniques sur notre contre-projet. Nous attendons maintenant la réponse de M. Ramadier. »

M. Claudius Petit, délégué par le rassemblement des gauches, est venu ensuite s'entretenir avec M. Ramadier.

A l'issue de l'entretien, M. Claudius Petit, entouré des journalistes, rappelle que la position du rassemblement des gauches était subordonnée à celle du M.R.P. Il déclare notamment :

« Dans le cas où le Mouvement républicain populaire resterait en dehors de la prochaine formule gouvernementale, le rassemblement des gauches devra réexaminer sa position. »

16 h. 15. — M. Naegelen, ministre de l'Éducation nationale du cabinet démissionnaire, est introduit à son tour auprès de M. Ramadier.

17 h. 25. — M. Naegelen quitte le ministère de la Justice. Il déclare :

« Je viens d'avoir avec M. Ramadier un entretien de politique générale. M. Ramadier rédige actuellement la déclaration qu'il

fera demain devant la Chambre. »

Interrogé au sujet de la position du M.R.P., M. Naegelen ajoute :

« J'estime que c'est demain, au moment du vote de la Chambre, que le M.R.P. donnera sa réponse définitive et je pense qu'elle sera favorable. »

(Suite en 3)



DIE LONDONER KONFERENZ

VERGLEICH DER ENTWURFE DER FRIEDENSVERTRÄGE

LONDON. — Die Stellvertreter der Außenminister nahmen am Montag ihre Besprechungen wieder auf und diskutierten über die politischen Klauseln des Friedensvertrages mit Österreich.

Die Vertreter der „Vier“ haben nacheinander die Richtlinien ihrer Friedensprojekte bekanntgegeben. Das britische Projekt, das von Lord Hood vorgelegt wurde, sieht die Unabhängigkeitserklärung des österreichischen Staates und die Einfügung dieser Klausel in den deutschen Friedensvertrag vor. Die Grenzen sollen nach dem Stand des 31. Dezember 1937 festgelegt werden und die Truppen innerhalb 90 Tagen, nach dem Inkrafttreten des Vertrages, zurückgezogen werden.

General Clark wies darauf hin, daß kein wesentlicher Unterschied zwischen dem amerikanischen und dem britischen Projekt besteht.

In unserer gestrigen Ausgabe gaben wir die Hauptpunkte des französischen Projektes bekannt, die von Coeur de Marville vorgebracht wurden. Der französische Delegierte erklärte, es sei einer der wichtigsten Punkte des französischen Vertrages-Entwurfes, daß Österreich die Verantwortlichkeit anerkennen, die aus seinem Unabhängigkeitsstatus resultiere. Eine weitere Klausel sieht ein Eingreifen der vier Alliierten zur Unterstützung Österreichs im Falle einer Bedrohung seiner Unabhängigkeit sowohl von innen als auch von außen vor.

Die Festlegung der Grenzen, die Frankreich auf die des 13. März 1938 zurückführen möchte, sind übrigens die gleichen, die im britischen Projekt unter dem Datum des 31. Dezember angesetzt werden.

Der französische Vertreter wurde von Lord Hood gefragt, ob diese Garantien noch weiter gingen als die, welche die UNO-Charta vorsieht.

De Marville bejahte diese Frage, indem er erklärte, daß unter besonderen Umständen, wie z. B. in wirtschaftlicher Hinsicht, der Weltwirtschaftsrat den Standpunkt vertreten könne, diese Dinge lägen außerhalb des Zuständigkeitsbereiches der UNO.



Die bekannte Radio-Sprecherin Lind Joyce und Tommy Handley erheben in London ihre Ausstellung für Kinder

EN INDOCHINE

Les Tu-Vé accueillent à coups de fusil les consuls chinois et britannique

HANOI. — Les laborieuses négociations menées par le consul de Chine à Hanoi auprès des autorités vietnamiennes avaient abouti, avec l'accord français, à l'autorisation pour 500 Chinois de quitter hier matin le quartier sino-annamite encerclé.

Comme convenu, le consul chinois et le consul britannique se présentèrent, porteurs de leur drapeau respectif, à la limite sud du quartier par où devait se faire l'évacuation. Les Tu-Vé de garde les accueillirent à coups de fusil qui, heureusement, ne firent pas de victimes. D'un commun accord, l'évacuation fut remise à plus tard.

Il semble que les Vietnamiens aient ainsi agi parce qu'ils avaient demandé au dernier moment, au droit de passage à la limite nord pour les Chinois désirant de rejoindre la zone vietnamiennne, et que les autorités françaises ont répondu qu'elles n'avaient pas le

temps d'organiser ce second filtrage.

Les négociations ont été reprises. Dans le courant de la matinée, on apprenait par ailleurs, que des opérations de dérapement avaient lieu dans la banlieue ouest, pour le nettoyage de la zone comprise à l'intérieur de la route principale à environ trois kilomètres du centre de la ville.

Signalement pour brasseur, que M. Sabatier, commissaire de la République au Tonkin, entouré de personnalités civiles et militaires, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts de Hanoi, à la mémoire des victimes de l'agression du 18 décembre.

Crise ministérielle en Italie

M. DE GASPERI A REMIS LA DEMISSION DE SON CABINET

ROME. — Malgré les perturbations apportées à la situation politique en Italie par la session du parti socialiste, malgré même la récente démission de M. Sotgiu du poste de président de l'Assemblée, et celle de son ancien collègue Nenni, du ministère des Affaires étrangères, on espérait encore à Rome que la crise ministérielle serait évitée.

Tous les partis semblaient avoir compris que la condition essentielle pour la réalisation du plan de secours américain que M. de Gasperi avait obtenu des Etats-Unis, était la stabilité politique à l'intérieur du pays. Les communistes et les socialistes, officiels ou dissidents, avaient d'ailleurs exprimé leur intention de ne pas retirer leur appui au gouvernement.

C'est M. de Gasperi lui-même qui a assumé la responsabilité de la crise. Jugant inutile de consulter le conseil des ministres, il a remis lundi la démission de son cabinet à M. de Nicola, qui l'a acceptée.

Le président provisoire de la République a commencé ses consultations en remettant en vigueur la procédure appliquée avant l'avènement du fascisme. M. de Nicola a reçu en premier lieu M. Scocimarro, ministre commandité des Finances.

La démission du premier ministre italien était pour le moins inattendue. Aussi a-t-elle été accueillie avec surprise tant par les partis politiques que par les mem-

(Suite en 3)

Deutsche Inhaltsübersicht

- Seite 1: Spitzbergen (Schluß Seite 4) Die Londoner Konferenz
- Seite 2: Frankreichs Presse schreibt
- Seite 3: Das Ausland schreibt
- Seite 4: Wer ist Paul Ramadier? Papst Plus empfangt amerikanische Zeitungsverleiher Aus der Welt der Kirchen Ein europäisches Parlament Nachrichten aus dem Ausland Maurice Renard: Oracles Hände
- Seite 5: Viermächtekommissionen überprüfen deutsche Abrüstung Nachrichten aus Deutschland Sozialpolitische Umschau Wirtschaftsmeldungen: Industriepan und deutsche Wirtschaftseinheit Programm

PREMIER ECHANGE DE VUES AU COMITE ECONOMIQUE FRANCO-BRITANNIQUE

PARIS. — Le comité économique franco-britannique s'est réuni à Paris, du 18 au 20 janvier, sous la présidence de M. Alband, directeur général chargé des affaires étrangères. Le comité a procédé, avec le concours de M. Jean Monnet, commissaire général adjoint, à un premier échange de vues sur le plan français de modernisation et d'équipement.

Cette discussion sera répétée après le débat au Parlement britannique consacré à un livre blanc dont la publication révélera les grandes lignes de la position économique de la Grande-Bretagne en 1947.

Frankreichs Presse schreibt:

LETZTE HOCHFLUTEN

Der Ramadier hat sein Amt übernommen. Die Krise hat langsam ab, aber scheint einzuweichen zu sein, lediglich die MRP macht noch Schwierigkeiten. Ständige Kommissare drücken sich um die Haltung dieser Partei. In „Populaire“ berichtet Robert Vassier die Christlich-Sozialisten zu einer raschen Entscheidung auf: „Die einzige von der MRP geforderte Einwendung betrifft die von Paul Ramadier vorgeschlagene Zusammensetzung des Ministerrats der Nationalen Verteidigung. Die ständige Mission wird schwach gelassen, das diese eine Meinungsverschiedenheit mehr ins Gewicht fallen soll als die von allen übrigen Gebieten erhaltene Überzeugung. Entweder setzt die MRP offen ab, oder warum sie diesem Problem eine solche Bedeutung beimisst, oder sie läßt die Verantwortung auf sich, nur für einen schon längst beschlossenen Bruch einen Vorwand gesucht zu haben.“

RECHTBARE UND UNRECHTBARE

Florianthod Baulé trägt die „Jeune gauche“ ebenfalls die Ansicht der MRP auf: „Zu einem Zeitpunkt, wo der Zusammenschluß aller lebendigen Kräfte der Nation für die Entwicklung wichtiger und außerordentlicher Aufgaben unerlässlich ist, in einem Augenblick, in dem vier politische Parteien zu einem demokratischen Programm für die Wiederherstellung Frankreichs ihre Zustimmung geben, in diesem Augenblick, wenn sich die MRP gegen die Bildung der Regierung, die den letzten Willen des französischen Volkes entspräche, wendet.“

RÜHMLICHER KAMPF ODER KOMMUNISME

Sehr freudig kommentiert in „Dépêche de Paris“ und hier: „Wir hoffen, daß die Republikanische Volkspartei die Größe der nationalen Sicherheit, für die allein sie kämpft, zur Geltung bringen wird. Sollte jedoch dahinter die geringe Absicht einer Verbindung des Zusammenstoßes einer „abgewandten“ Absicht, oder, wenn es geht, der nationalen Einigung stehen, so würde daraus der MRP eine große Verantwortung dem Lande gegenüber erwachsen.“

DIE GRÜNDE DER MRP

Die „Jeune gauche“ übernahm Jean-Louis Vigier die Verteidigung der MRP. Auf die Frage, warum vertritt sich die MRP in ihrer harschen Haltung? antwortet er: „Weil die Kommunisten in allen Ministerien, die sie übernehmen, versuchen, unter dem Personal Zellen zu gründen und es zu kolonisieren. Ein solches Verhalten ist schicklich, wenn es sich um einen Personals handelt, es ist noch viel gefährlicher, wenn es sich um militärisches Personal handelt.“

EINE REGIERUNG DES KAMPFES

In „Frans-Times“ schreibt Marcel Fournier, das Bild der Regierung, wie die Frankreich gegenüber lautet: „Um Frankreich voranzubringen, um die tiefsten Äknoisierungen und finanziellen Schwierigkeiten zu überwinden, in und mit denen es sich herumschlägt, brauchen wir eine starke Regierung, eine Regierung, die Kampfes nach dem wir sagen, denn es ist ein ständiger Kampf, der geführt werden muß im Innern, um alle lebenden Kräfte der Nation wieder zu erwecken, im Außen, um Frankreichs Zukunft zu den großen internationalen Verhandlungen zu erreichen und seine Sicherheit zu gewährleisten.“

VOLEKFRONT

„L'Assur“ ist der Ansicht, daß das zu bildende Kabinett, in dem die Kommunisten vorherrschen werden, eine zweite Volkfront verstellen wird: „Das wäre aber das gerade Gegenteil dessen, was das heutige Volk bei den letzten Wahlen wollte, denn wenn es hier und da für die Sozialisten und für die „Zusammenschluß“ stimmt, so ist es hier nur, um sich gegen die Rückgewinnung der französischen Staatsmacht durch das N.P.O. zu wehren. Man versteht daher, daß dieser „Zusammenschluß“, bevor er an einer solchen Operation teilnimmt, seine Stellung noch einmal abzuwehren versucht.“

DIE GROSSE ILLUSION

Walter Lippmann schreibt in „Figaro“ über die deutsche Frage: „Wenn keine zentrale Regierung die deutsche Wirtschaft in ihrer Gesamtheit kontrolliert, wenn die Ausführung eines Plans, von der Einwilligung einer Mehrheit deutscher Staaten sowie der Besitzer oder Verwalter industrieller Firmen abhängt, wird die deutsche Kriegspolizei erheblich geringer sein. Mit anderen Worten, man muß Deutschland in einem wirtschaftlichen Wettbewerb gegen ein unter der Bedingung daß es keine zentrale Regierung besitzt, wenn die Vereinigten Staaten ihrer eigenen Überzeugung treu bleiben, müssen sie sich diesem Standpunkt anschließen. Denn was die Europäer wollen, ist eben ein Deutschland, wie wir es in unserer Zone zu schaffen angefangen haben. Es gibt in Moskau, in London, in Washington einflussreiche Minderheiten, die sich angefangen haben durch die Idee eines Deutschen Reiches, das als letzter Verbündeter werden könnte. Das ist die gefährlichste aller Illusionen.“

L'évolution de la crise ministérielle

LES CONSULTATIONS DE M. RAMADIER

LUNDI 20 JANVIER

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

17 h. 30. — M. Pierre Bloch, président directeur général de la S.N.E.P., qui était venu rendre visite à M. Ramadier, quitte le ministère de la Justice après un entretien de 20 minutes et déclare:

« J'ai entretenu M. Ramadier du problème de la presse et notamment de l'arbitrage du conflit qui doit intervenir ce soir. »

18 h. — MM. Rodière et Bougrain, du groupe des indépendants, sont introduits dans le cabinet de M. Paul Ramadier.

18 h. 40. — MM. Rodière et Bougrain quittent le ministère de la Justice. A ce moment, M. Edouard Herriot, qui vient d'arriver, est introduit.

19 h. — Après un quart d'heure d'entretien avec M. Ramadier, M. Edouard Herriot quitte le ministère de la Justice, sans faire de déclaration.

20 h. — MM. André Collin et Robert Lecourt arrivent place Vendôme. Peu après, M. Claudius Petit, qui est venu d'entre-

tenir avec M. Ramadier, quitte le ministère de la Justice. Selon lui, M. Ramadier semble assuré d'une majorité certaine, demain à l'Assemblée. Quant aux conversations de cet après-midi, M. Claudius Petit estime qu'elles préparent les négociations qui suivront le vote d'investiture.

20 h. 30. — MM. André Collin et Robert Lecourt quittent le ministère de la Justice. Pressé de questions, M. Lecourt déclare:

« La situation n'est pas insaisissable, de toute manière, on doublera le cap demain à 15 heures et tout s'éclaircira dans la soirée. »

Sur l'objet de l'entretien qu'il venait d'avoir avec M. Ramadier, M. Collin ajoute:

« Nous sommes venus demander quelques précisions complémentaires à la fois sur les points en litige et sur le programme. »

21 h. 15. — Après avoir reçu M. André Philip, M. Paul Ramadier suspend ses consultations, afin d'être en mesure de rédiger la déclaration qu'il doit faire mardi après-midi devant l'Assemblée nationale.

MARDI 21 JANVIER

10 h. 30. — M. Paul Ramadier quitte le ministère de la Justice pour se rendre au Palais-Bourbon. Il déclare aux journalistes présents qu'il ne recevra aucune personnalité avant d'avoir été investi par l'Assemblée.

13 h. — Après s'être entretenu lon-

guement avec le président Léon Blum à l'hôtel Matignon, M. Ramadier se rend à l'Élysée où il est reçu par le président de la République qui avait en dans la matinée des conversations successives avec MM. Georges Bidault et Jacques Duclos.

L'ACTIVITE DES GROUPES

AU GROUPE M.R.P.

Lundi après-midi, le groupe M.R.P. a de nouveau très longuement délibéré. A l'issue de sa réunion, le communiqué suivant a été publié:

« Les groupes parlementaires M.R.P. décident de poursuivre à toute décision définitive au sujet de leur participation au gouvernement, jusqu'au moment où la réponse de M. Ramadier sur leurs propositions leur sera parvenue. »

On sait que ces propositions concernent notamment l'organisation des départements de la Défense nationale, et qu'elles avaient été soumises à M. Ramadier dans la soirée d'hier. Le communiqué du M.R.P. ne fait donc que confirmer une attitude et prolonger une expectative. Une nouvelle réunion est prévue pour mardi matin à 10 h. La question de l'élection du président de l'Assemblée nationale doit, en particulier, y être examinée.

AU GROUPE P.R.L.

Le groupe P.R.L. de l'Assemblée nationale a tenu une réunion à

l'issue de laquelle le communiqué suivant a été publié:

« Le groupe du P.R.L. a procédé à un échange de vues sur la situation politique. »

1) Il s'est élevé contre la présence éventuelle d'un communiste à l'un des ministères-clé comme la Défense nationale.

2) Il a demandé le maintien d'une politique de fermeté en Indochine.

3) Il a réaffirmé son attachement à un programme de liberté et s'est prononcé contre toute nouvelle nationalisation.

AU RASSEMBLEMENT DES GAUCHES

De son côté, le rassemblement des gauches a réaffirmé, lundi après-midi, la position qu'il avait prise précédemment à l'égard de la formation gouvernementale envisagée par M. Ramadier. Néanmoins, si la conjoncture politique évolue de façon sensible, le rassemblement serait sans doute appelé à examiner le nouvel aspect que présenterait alors le problème de majorité.

AVANT LA SEANCE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

LE M.R.P. N'A PAS MODIFIE SON ATTITUDE D'EXPECTATIVE

Le groupe M.R.P. a siégé mardi matin de 10 heures à 11 h. 45. Il a décidé de laisser à ses membres leur liberté de vote pour l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale. Il ne paraît pas douteux que la plupart des suffrages du groupe iront à M. Edouard Herriot, seul candidat jusqu'à présent.

Le M.R.P. n'a pas modifié son attitude d'expectative à l'égard du problème gouvernemental dont aucun fait nouveau n'est venu changer l'aspect depuis lundi soir. Le groupe a poursuivi la discussion technique qu'il avait entamée au cours d'une de ses séances antérieures, sur les questions concernant la sécurité sociale.

LE GROUPE SOCIALISTE VOTERA

POUR M. EDOUARD HERRIOT

Le groupe socialiste s'est réuni mardi matin de 10 heures à 11 h. 15. Il a décidé de soutenir la candidature de M. Edouard Herriot à la présidence de l'Assemblée nationale.

A l'issue de cette séance, le communiqué suivant a été remis à la presse:

« Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, unanime, après avoir entendu M. Paul Ramadier, adresse l'expression de sa confiance et de sa solidarité à M. Max Lejeune, ministre des anciens combattants et des victimes de la guerre, pour l'action énergique entreprise par lui, en vue de compenser les dépenses publiques, conformément à la politique générale du gouvernement Léon Blum. »

On indique, d'autre part, que M.

Ramadier a fait un court exposé sur la situation gouvernementale et donne connaissance de grandes lignes de la déclaration qu'il se propose de faire l'après-midi devant l'Assemblée nationale.

LA GREVE DEMBRE TOTALE AU MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le syndicat national du ministère des Anciens Combattants communique:

Ce matin, malgré les violences policières ordonnées par M. Max Lejeune, la grève demeure totale au ministère des Anciens Combattants. Seuls, soixante employés du centre de réforme sont entrés dans les bureaux sous contrôle des agents de grève.

L'organisation des commissions au conseil de la République

PARIS. — Le conseil de la République discutera aujourd'hui mardi le chapitre des conclusions du rapport de la commission du régime et du fonctionnement des commissions.

Le rapporteur, M. Grumbach conseiller S.P.I.O., estime, en effet, qu'il est indispensable d'organiser, dès maintenant, les commissions, afin qu'elles puissent fonctionner dès la fin de janvier et sans attendre l'adoption des autres chapitres du nouveau règlement du conseil.

NOMINATIONS

dans les services de la présidence de la République

PARIS. — M. Vincent Aurio, président de la République, vient de signer un arrêté, aux termes duquel sont nommés:

Secrétaire général de la présidence de la République: M. Jean Forgeot.

Secrétaire général adjoint: M. Paul Aurio.

Secrétaire général adjoint de la présidence: M. le général Paul Grenier.

Cabinet du président de la République: directeur du cabinet: M. Jacques Kocourmoko.

Directeur adjoint: M. Emile Cartayrade.

Directeur du secrétariat particulier: M. Charles Romagnac.

Directeur adjoint au secrétariat particulier: M. Max Morel.

Cabinet militaire: aides de camp: Armée de terre: lieutenant-colonel Ferdinand Pouyade, ancien commandant de l'escadron Normandie-Niemen.

Armée de mer: capitaine de vaisseau Jacques Brouet.

Médecin à la présidence: médecin lieutenant-colonel Pierre Bernard.

M. Jean Forgeot, qui vient d'être nommé secrétaire général de la présidence de la République, a commencé à collaborer avec M. Vincent Aurio, lorsque celui-ci est entré au gouvernement, comme ministre d'Etat, puis il devint directeur de son cabinet, lorsqu'il fut élu président de l'Assemblée nationale.

M. Forgeot, inspecteur des finances et docteur en droit, a fait de longs séjours à l'étranger, notamment en Turquie. Il fit la guerre 1930-1940 comme officier d'artillerie. Il passa ensuite dans la Résistance où il rendit de brillants services dans le renseignement.

La journée en France

LE 14ème CONGRES DE LA C.G.C.A. EST OUVERT A LA MAISON DE LA CRÈME

PARIS. — Le 14ème congrès national de la confédération générale de commerce et de l'artisanat s'est ouvert à la Maison de la Chimie, à Paris, sous la présidence de M. Richard, président de la C.G.C.A. et en présence de plus de 300 délégués.

M. Richard a passé en revue les réalisations obtenues grâce à l'action efficace de la grande centrale syndicale. Le rapport moral d'activité comporte un autre, un écartèlement aux commissions concernant les mesures administratives et fiscales qui entravent leur activité. Enfin le président a lu le rapport de la C.G.C.A. qui déclare accepter sans réserve la politique de hausse, mais exige l'application de mesures plus radicales: contrôle des prix, révision des prix industriels, lutte contre la détérioration des stocks de la production, etc.

ALFRED CORTOT NE JOUERA PAS A LIMOGE

LIMOGE. — Le pianiste Alfred Cortot qui devait donner un récital les 22 et 23 janvier à Limoges s'est vu refuser l'autorisation de paraître en public.

Faisant suite à la manifestation organisée de la salle des concerts du Conservatoire, le comité de coordination des mouvements de résistance a publié un communiqué. Celui-ci demande aux pouvoirs publics de ne pas laisser paraître sur une scène de Limoges, un homme qui a mis son talent au service de l'ennemi.

SCISSON AU SEIN DU SYNDICAT DES EMPLOYES DU MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS

PARIS. — Les employés titulaires et auxiliaires de l'Assessorat Secy de ministère des anciens combattants ont décidé de se dissocier de l'action dictée par le bureau de l'Etat civil et des pensions. Ils se sont relevés du mandat qui leur avait été confié.

Les signataires de la motion déclarent adresser au bloc leur démission de syndicat national unique. Ils ont, par ailleurs, décidé de créer immédiatement le syndicat des personnels titulaires et auxiliaires de l'administration centrale sur les mêmes bases que celui qui existait avant la fusion.

M. A. CAQUOT OUVRE LE CYCLE DES CONFERENCES CONSACRE AU PLAN MOHNET

PARIS. — Le cycle de conférences consacré au plan Momet, s'est ouvert sous la présidence de M. Félix Guin.

M. Albert Caquot, membre de l'Académie des Sciences et président de la commission de modernisation des matériaux de construction, a commencé le plan établi par le ditu commission.

EN UNE RETROSPECTIVE DOCUMENTAIRE, LE CONFONDATEUR A STIGMATISE LA FALSAUCHE INDUSTRIELLE DE LA FRANCE DEPUIS TRENTE ANS, ET EN A ATTRIBUE LA RESPONSABILITE AU REGIME FISCAL, AUX INITIATIVES ET AUX INVESTISSEMENTS MALADRES.

M. Caquot a ensuite commenté les nouveaux qui s'imposent pour assurer à notre redressement industriel la stabilité recherchée, puis il a étudié les problèmes de charbon, de la main-d'œuvre spécialisée et du logement.

LES FINANCEMENTS DES IMPORTATIONS DE LAINE

PARIS. — Le groupement d'importation et de répartition de la laine a publié un communiqué annonçant qu'un crédit revolving de 12.800.000 livres sterling, avait été voté en vue de financer les importations de laine des pays producteurs de l'empire britannique, pour les prochains deux mois.

Ce crédit, mis en point par MM. Leonard Brothers avec divers établissements bancaires de Londres, a été accordé au groupement d'importation et de répartition de la laine. Cette société anonyme groupe sous l'initiative du gouvernement l'ensemble des ressortissants de l'industrie lainière française.

LE REMBOURSEMENT DU CREDIT PENDANT UNE PERIODE QUI S'ETEND DE FIN FEVRIER 1947 A FIN JUIN 1948, EST EN ATTENTE DES PRODUITS LAINIERS FRANCAIS.

UN SAC DE VOYAGE ABANDONNE CONTENAIT DES DIAMANTS

PARTHENAY. — Alors qu'il s'apprêtait à remonter sa valise, M. Laurent, gendarme, vit au milieu de la chaussée un sac de voyage. Il l'ouvrit: 7 gros diamants, deux milliers de perles et quantité de bagues et de bracelets en or massif roulaient entre ses doigts.

Il fut établi par la police que ce sac appartenait à un dame Petit. L'enquête démontre à son tour que cette dame s'était embarquée pour le Maroc en compagnie d'un officier britannique. Il n'en fallait pas plus pour certaines perles rubies de croire que les bijoux de la duchesse de Windsor avaient été retrouvés. Scotland Yard fut alerté.

Mais une dernière imprudence prévenue avait des droits sur le trésor de Mme Petit. Le sac est sans valeur, Mme Petit est introuvable et Scotland Yard jure que c'est une gageure.

CONCERNANT LA PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, LES DERNIERES DEPÊCHES RECUES DE PARIS VERS 14 HEURES NE FONT MENTION D'AUCUN CANDIDAT OPPOSE A M. EDOUARD HERRIOT.

Il est probable cependant que, si comme le bruit en court, le parti communiste décide de présenter M. Jacques Duclos, le M.R.P. aura, lui aussi, un candidat. Dans le cas contraire, le maire de Lyon pourra être élu sans concurrent.

Il est regrettable, à notre avis, que cette élection, si importante en soi, puisqu'elle confère la plus haute magistrature de l'Etat après la présidence de la République, tombe le même jour que le vote d'investiture du président du conseil, ce qui la rélègue, en quelque sorte, au second plan. Elle n'en sera pas moins intéressante à suivre.

LA VIE POLITIQUE

Double élection au Palais-Bourbon

Les différents groupes politiques ont délibéré mardi matin pour déterminer l'attitude qu'ils prendront l'après-midi dans le vote que doit émettre l'Assemblée nationale pour investir M. Ramadier dans ses fonctions de président du conseil. Ils doivent également décider s'ils présenteront ou non un candidat à la présidence de l'Assemblée.

Concernant l'investiture de M. Ramadier, deux partis ont déjà fixé leur position: le parti communiste et le parti socialiste.

Le rassemblement des gauches a laissé entendre qu'il appuierait M. Ramadier dans ses efforts pour constituer un gouvernement de large union, mais on ne peut encore préjuger, au moment où nous écrivons, de ce qu'il fera au cas où le M.R.P. se déroberait, ce qui modifierait évidemment les données du problème.

Quant au M.R.P., son opposition au décret préparé par M. Ramadier sur les attributions du ministère de la Défense nationale paraît toujours aussi formelle, bien qu'à l'issue de l'entretien qu'il eut en lundi soir avec le futur chef du gouvernement, MM. Lecourt et Collin aient laissé entendre qu'une solution du différend entre leur parti et M. Ramadier était possible.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que M. Ramadier sera investi, mardi après-midi, à une très forte majorité. Certains observateurs parlent même de quasi unanimité. Il sera alors libre de constituer son équipe à sa guise, ou tout au moins en fonctions des concours qui s'offriront à lui.

Au cas où celui du M.R.P. lui ferait défaut, deux solutions seraient à envisager:

La constitution d'un cabinet de front populaire, avec la participation du parti communiste, ou bien un ministère centré composé seulement de représentants du parti socialiste et du rassemblement des gauches, ce qui donnerait indirectement satisfaction au M.R.P., puisque les

COMMUNISTES EN ARRIVENT EXCLUS, MAIS PAS PRÉCISÉMENT AUX AMIS DE M. THOREZ.

Il est à prévoir qu'on ne sera guère fixé sur ces diatribes alternatives avant que ne prenne fin le débat sur l'investiture. C'est ce qui fait que nous devons nous en tenir encore à un examen objectif de la situation.

EN BREF

BRUXELLES. — Le comité national belge des mines a décidé de porter le salaire des mineurs de surface à 112 francs par jour. Les mineurs travaillant dans la mine touchent 142 francs 20 en lieu de 130.

BUDAPEST. — Le parlement hongrois a tenu une brève séance au cours de laquelle le président a donné les noms de huit députés appartenant au parti des propriétaires. Seul M. Orosz a demandé l'investiture.

BUDAPEST. — On a pu lire l'arrêté dans la capitale de la Hongrie de guerre hongroise venant de la zone soviétique.

LISBONNE. — Un violent incendie s'est déclaré dans un immeuble de Barcelos, à 14 kilomètres de Divina de Castello. L'immeuble a été complètement détruit et cinq personnes y ont trouvé la mort.

NANKIN. — Un communiqué du gouvernement lui par le fait de celui-ci de reproduire les nouvelles avec les commentaires et de réorganiser le cabinet avec la participation de tous les "amis mineurs".

NICE. — M. Louis Boncompagni, vice-président de l'Automobile Club de France et de la Côte d'Azur et chargé des rapports avec la presse est délégué à l'âge de 88 ans.

OSLO. — La grève des dockers de Bergen provoque par des revendications de salaire insatisfaisantes, s'est étendue et menace l'activité de port tout entier.

PARIS. — La première chambre civile de la Cour de cassation a acquis l'aveu du partisan Georges Dubois, à qui l'on reprochait l'arrêt émis, pendant l'occupation, trois voyages en Croatie auprès du dictateur Ante Pavelitch.

SYDNEY. — Le général sir Richard O'Connor est arrivé en Australie par avion. Il se rendra à Melbourne pour conférer avec l'état-major australien.

NOTES DE MULHOUSE, M. RICHARD SEND HOMMAGE AU SACRIFICE DES ANCIENS COMBATTANTS

PARIS. — M. Richard, sous-secrétaire d'Etat à l'Armement, a été reçu à Mulhouse par M. le préfet de Haute-Rhin et le général Nolinger commandant la subdivision militaire, entourés des autorités civiles et militaires de département.

Il a été l'hôte des municipalités de Lutterbach, Kingersheim, Reusswiller et Eschbühl.

Répondant aux allocutions des autorités municipales de chaque commune, M. Richard exalta le sacrifice de tous les combattants civils et militaires de la libre armée française et fit appel à l'union de tous, pour contribuer à la résistance matérielle et morale de la France.

Avant son départ, M. Richard se rendit au cimetière de Thillot et se inclina sur les tombes des anciens combattants de la 1ère D.L.C. dont il commença une compagnie.

M. A. CAQUOT OUVRE LE CYCLE DES CONFERENCES CONSACRE AU PLAN MOHNET

PARIS. — Le cycle de conférences consacré au plan Momet, s'est ouvert sous la présidence de M. Félix Guin.

M. Albert Caquot, membre de l'Académie des Sciences et président de la commission de modernisation des matériaux de construction, a commencé le plan établi par le ditu commission.

En une rétrospective documentaire, le confondateur a stigmatisé la faiblesse industrielle de la France depuis trente ans, et en a attribué la responsabilité au régime fiscal, aux initiatives et aux investissements maladroits.

M. Caquot a ensuite commenté les nouveaux qui s'imposent pour assurer à notre redressement industriel la stabilité recherchée, puis il a étudié les problèmes de charbon, de la main-d'œuvre spécialisée et du logement.

LES FINANCEMENTS DES IMPORTATIONS DE LAINE

PARIS. — Le groupement d'importation et de répartition de la laine a publié un communiqué annonçant qu'un crédit revolving de 12.800.000 livres sterling, avait été voté en vue de financer les importations de laine des pays producteurs de l'empire britannique, pour les prochains deux mois.

Ce crédit, mis en point par MM. Leonard Brothers avec divers établissements bancaires de Londres, a été accordé au groupement d'importation et de répartition de la laine. Cette société anonyme groupe sous l'initiative du gouvernement l'ensemble des ressortissants de l'industrie lainière française.

Le remboursement du crédit pendant une période qui s'étend de fin février 1947 à fin juin 1948, est en attente des produits lainières français.

UN SAC DE VOYAGE ABANDONNE CONTENAIT DES DIAMANTS

PARTHENAY. — Alors qu'il s'apprêtait à remonter sa valise, M. Laurent, gendarme, vit au milieu de la chaussée un sac de voyage. Il l'ouvrit: 7 gros diamants, deux milliers de perles et quantité de bagues et de bracelets en or massif roulaient entre ses doigts.

Il fut établi par la police que ce sac appartenait à un dame Petit. L'enquête démontre à son tour que cette dame s'était embarquée pour le Maroc en compagnie d'un officier britannique. Il n'en fallait pas plus pour certaines perles rubies de croire que les bijoux de la duchesse de Windsor avaient été retrouvés. Scotland Yard fut alerté.

Mais une dernière imprudence prévenue avait des droits sur le trésor de Mme Petit. Le sac est sans valeur, Mme Petit est introuvable et Scotland Yard jure que c'est une gageure.

CONCERNANT LA PRESIDENCE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, LES DERNIERES DEPÊCHES RECUES DE PARIS VERS 14 HEURES NE FONT MENTION D'AUCUN CANDIDAT OPPOSE A M. EDOUARD HERRIOT.

Il est probable cependant que, si comme le bruit en court, le parti communiste décide de présenter M. Jacques Duclos, le M.R.P. aura, lui aussi, un candidat. Dans le cas contraire, le maire de Lyon pourra être élu sans concurrent.

Il est regrettable, à notre avis, que cette élection, si importante en soi, puisqu'elle confère la plus haute magistrature de l'Etat après la présidence de la République, tombe le même jour que le vote d'investiture du président du conseil, ce qui la rélègue, en quelque sorte, au second plan. Elle n'en sera pas moins intéressante à suivre.

LA VIE POLITIQUE

Double élection au Palais-Bourbon

Les différents groupes politiques ont délibéré mardi matin pour déterminer l'attitude qu'ils prendront l'après-midi dans le vote que doit émettre l'Assemblée nationale pour investir M. Ramadier dans ses fonctions de président du conseil. Ils doivent également décider s'ils présenteront ou non un candidat à la présidence de l'Assemblée.

Concernant l'investiture de M. Ramadier, deux partis ont déjà fixé leur position: le parti communiste et le parti socialiste.

Le rassemblement des gauches a laissé entendre qu'il appuierait M. Ramadier dans ses efforts pour constituer un gouvernement de large union, mais on ne peut encore préjuger, au moment où nous écrivons, de ce qu'il fera au cas où le M.R.P. se déroberait, ce qui modifierait évidemment les données du problème.

Quant au M.R.P., son opposition au décret préparé par M. Ramadier sur les attributions du ministère de la Défense nationale paraît toujours aussi formelle, bien qu'à l'issue de l'entretien qu'il eut en lundi soir avec le futur chef du gouvernement, MM. Lecourt et Collin aient laissé entendre qu'une solution du différend entre leur parti et M. Ramadier était possible.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que M. Ramadier sera investi, mardi après-midi, à une très forte majorité. Certains observateurs parlent même de quasi unanimité. Il sera alors libre de constituer son équipe à sa guise, ou tout au moins en fonctions des concours qui s'offriront à lui.

Au cas où celui du M.R.P. lui ferait défaut, deux solutions seraient à envisager:

La constitution d'un cabinet de front populaire, avec la participation du parti communiste, ou bien un ministère centré composé seulement de représentants du parti socialiste et du rassemblement des gauches, ce qui donnerait indirectement satisfaction au M.R.P., puisque les

COMMUNISTES EN ARRIVENT EXCLUS, MAIS PAS PRÉCISÉMENT AUX AMIS DE M. THOREZ.

Il est à prévoir qu'on ne sera guère fixé sur ces diatribes alternatives avant que ne prenne fin le débat sur l'investiture. C'est ce qui fait que nous devons nous en tenir encore à un examen objectif de la situation.

EN BREF

BRUXELLES. — Le comité national belge des mines a décidé de porter le salaire des mineurs de surface à 112 francs par jour. Les mineurs travaillant dans la mine touchent 142 francs 20 en lieu de 130.

BUDAPE

...et à l'étranger

Etats-Unis

DES AFFAIRES N'EST PLUS ISOLATIONNISTE - DECLARE UN LEADER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

WASHINGTON. — Au cours d'une mission radiophonique, M. Cassel, un des leaders de la Chambre de Commerce des Etats-Unis, a déclaré que le monde américain des affaires n'était plus isolationniste et se rendait compte que les échanges commerciaux internationaux contribuent à la cause de la paix mondiale.

« La Chambre de Commerce américaine, a-t-il ajouté, appuie entièrement les Nations Unies dans leurs efforts vers une coopération internationale de plus en plus étroite. »

L'EXPEDITION BYRD

WASHINGTON. — D'après les nouvelles qui parviennent du navire « Mauder » 4.334 tonnes de matériel et d'articles de première nécessité débarqués à terre et placés sur les traîneaux, ont été transportés à quelque distance de la côte. Il en a été ainsi installé dans la continuation d'une piste aérienne. Les travaux se poursuivent à une allure accélérée. 24 heures sur 24, grâce à l'été antarctique durant lequel le soleil ne se couche pas.

Le commandant « Beeson » qui fait partie de l'expédition est bloqué par les glaces aux environs des îles Scott. Les mauvaises conditions atmosphériques n'ont pas permis ces jours-ci l'arrivée, d'effectuer des vols de reconnaissance.

Grande-Bretagne

UN JOURNAL DECRIE LA SITUATION ECONOMIQUE DE L'ESPAGNE

LONDRES. — Le journal « City Observer » écrit que d'après des nouvelles parvenues de Madrid, la situation économique de l'Espagne s'aggrave chaque jour. Pendant les cinq semaines écoulées, Franco aurait dépensé une somme de 70 millions de pesetas dont 30 alloués à l'entretien de la police et de l'armée; le reste de cette somme a été employée à la reconstruction.

De plus, la production industrielle a considérablement diminué, tandis que les restrictions alimentaires frappent de plus en plus durement la population.

Le même journal signale en outre que plus de 200.000 personnes sont encore éparpillées dans les prisons franquistes.

LA CONFERENCE SUR LA PALESTINE est remise à la semaine prochaine

LONDRES. — Ainsi qu'il a été annoncé plusieurs fois, la conférence pour la Palestine qui devait s'ouvrir hier mardi à Londres, a été ajournée à la semaine prochaine pour permettre à tous les délégués arabes d'être présents dès la première séance.

Les délégués de l'Irak et de la Transjordanie sont déjà arrivés à Londres. On attend encore ceux du Yémen et de la Palestine.

Les représentants arabes de ce dernier pays ont fait une brève entrée au Caire, où le Dr El Khatib a affirmé, dans une déclaration à la presse, que son comité n'a pas de programme défini, mais qu'il proposerait la création en Palestine d'un Etat arabe indépendant. L'ajournement de la conférence donne encore quelques jours aux Juifs pour revenir sur leur décision. S'ils persistent dans leur refus de participer aux travaux de Londres, M. Ben Gurion, président de l'exécutif de l'Agence juive et M. Moshe, personnalité sioniste américaine, seront les représentants officiels que les autorités britanniques consulteront.

LA REPONSE BRITANNIQUE A LA "PRAVDA"

ETAIT SOUHAITEE PAR STALINE

LONDRES. — Le journal britannique « Star » donne des précisions sur les raisons pour lesquelles le gouvernement britannique a cru bon de répondre à l'article de la « Pravda » accusant M. Bevin d'avoir dénoncé le pacte anglo-soviétique.

Selon le « Star », c'est le maréchal Montgomery qui a attiré l'attention du cabinet britannique sur la nécessité de répondre à la « Pravda ».

« Le maréchal a fait savoir aux membres du Cabinet que le généralissime Staline lui-même ignorait les véritables intentions de la Grande-Bretagne. »

« A la lumière de cette explication, les milieux diplomatiques de Londres ont estimé — ajoute le « Star » — que c'était le généralissime qui avait inspiré l'article de la « Pravda », dans le but de provoquer une réaction anglaise. »

LES ELECTIONS POLONAISES

Victoire totale du bloc démocratique

VARSOVIE. — Comme il était facile de le prévoir dès l'annonce des premiers résultats locaux, le Bloc démocratique a remporté une victoire écrasante aux élections, surtout dans les districts occidentaux.

La radio vient de diffuser les résultats non officiels. Ces résultats sont les suivants :

Séances de pouvoir : 372.
Bloc démocratique : 337.
Parti Paysan de M. Mykolajczyk (P.S.L.) : 24.
Nouvelle Wyzwolenie (fraction dissidente du P.S.L.) : 7.
Divers : 4.

La radio annonce également qu'à Cracovie, chef de M. Mikolajczyk, sur 208.000 suffrages exprimés, les voix se répartissent ainsi :

Bloc démocratique : 109.000
P. S. L. : 37.000 ; Intellectuels Chrétiens : 24.000 ; Nouvelle Wyzwolenie : 2.000 ; Parti Ouvrier : 8.000.

Ce qui donne quatre mandats au Bloc démocratique, deux au P.S.L.,

un à la liste des Intellectuels Chrétiens.

De tous les districts polonais, les premiers résultats partiels par-



Le ministre polonais des Affaires étrangères, M. Gromycki.

viennent petit à petit dans la capitale; tous confirment dans le

détail les évaluations de Radio-Varsovie.

D'après les nouvelles communiquées par des correspondants étrangers, le secret du vote n'a guère été observé; les isolés étaient peu nombreux ou inexistant et la plupart des électeurs ont voté ouvertement, y compris les partisans du P.S.L.

Aucun journaliste étranger n'a obtenu l'autorisation d'assister au dépouillement. Par contre, tous sont d'accord pour dire que, dans l'ensemble, les opérations électorales n'ont été troublées ou influencées par aucune pression d'aucune sorte.

SATISFACTION GOUVERNEMENTALE

Le général Gromycki, porte-parole du gouvernement polonais, a exprimé devant la presse étrangère la satisfaction des milieux gouvernementaux.

« Le gouvernement, a-t-il déclaré, est très satisfait du déroulement des élections; le pourcentage des votants est élevé dans le pays et même dans les dix districts où l'opposition avait décidé de boycotter le scrutin. »

« A la lumière, de ces faits, a ajouté le général Gromycki, il n'est que plus étonnant que M. Mikolajczyk ait annoncé son intention de protester contre les élections avant même que les opérations de vote fussent terminées. »

Le général a signalé que « la Pologne est prête à collaborer avec une Allemagne vraiment démocratique » et il a tenu à souligner l'entière compréhension qui avait présidé aux entretiens relatifs à l'Allemagne que M. Moczulski, vice-ministre des Affaires étrangères a tenus à Moscou.

Enfin, le général Gromycki a réaffirmé l'adhésion de la Pologne aux accords de Yalta et de Potsdam.

L'«Himarra» aurait été saboté

ATHENES. — L'arrivée à Athènes de la commission d'enquête de l'O.N.U. rejeté, un peu au second plan, la crise ministérielle.

Les journaux grecs de droite déblayent un rapprochement entre l'arrivée de cette commission et le naufrage du navire « Himarra ». D'après ces journaux, le « Himarra » aurait pu sauter sur une mine, mais il aurait été simplement saboté par les communistes désireux de faire disparaître les trente prisonniers portés sur qu'il transportait et qui devaient déposer devant la commission d'enquête.

Le premier ministre grec, M. Tsolakaris, a déclaré que la perte de « Himarra » avait été annoncée à 11 heures du soir, samedi soir, plusieurs heures avant que le naufrage ne se produisît.

Questionné par radio, le capitaine avait répondu que tout allait bien à bord. « Ceci justifié », a ajouté M. Tsolakaris, la version de certains récits qui affirment avoir vu, quelques minutes avant l'explosion, un complot à moteur embarquer deux passagers et prendre rapidement le large.

L'EVOLUTION DE LA CRISE GRECQUE

Sur les instances de plusieurs leaders de parti, le roi George II a consenti à intervenir dans la crise ministérielle grecque. Il a reçu lundi plusieurs personnalités politiques, puis il a eu un long entretien avec M. Tsolakaris.

Par ailleurs, M. Tsolakaris a réussi à gagner plusieurs jours en faisant accepter par l'opposition, dès l'ouverture de la séance de la Chambre, un ajournement des débats jusqu'à jeudi. Le premier ministre doit

Elections législatives au Brésil

RIO DE JANEIRO. — Les élections brésiliennes ont été appelées à porter leurs bulletins aux urnes dans tout le pays pour choisir les nouveaux gouverneurs et députés aux Assemblées législatives de chaque Etat. Les élections se sont déroulées avec calme dans l'ensemble. Toutefois on a enregistré trois incidents sérieux à l'intérieur du pays, à l'issue desquels on releva trois morts et deux blessés.

DISSIDENCE AU PARTI SOCIALISTE

Un important groupe de dissidents du parti socialiste, comprenant des militants actifs de la résistance et des fondateurs du parti, a décidé de former un « groupe socialiste indépendant ».

Le programme de celui-ci serait de rétablir la démocratie et la paix intérieure, de relever le pays et d'instaurer un socialisme démocratique.

LE LITIGE FRANCO-CHINOIS SUR LES PARACELS

NANKIN. — Le général Pai Tchiang Chi, ministre chinois de la Défense nationale, ayant établi son rapport sur la question des îles Paracels, les milieux officiels chinois, tout en formulant

l'espoir d'une solution amiable, déclarent que l'avis français « Le Tonkin » a été modifié et y a quelques jours devant l'île principale de l'archipel et que son commandant avait sommé les troupes chinoises de se retirer.

Les milieux français autorisés à une mise au point ne nient pas que « Le Tonkin » se soit en effet rendu aux îles Paracels, quand il fut annoncé que le drapeau chinois flottait sur l'archipel. Son commandant a reconnu la présence d'un détachement chinois, a pris contact avec son chef et a lui-même déposé dans l'île Peille, distante de l'île Boisé d'une cinquantaine de kilomètres, un petit détachement. Puis l'avis a regagné Tourane, sans qu'il ait été à aucun moment question « d'ultimatum ».

Le gouvernement français a fait parvenir au gouvernement chinois un mémorandum exposant le point de vue de la France, agissant au nom de l'Annam, sur les îles Paracels. Il a proposé que le différend soit réglé par un arbitrage.

CRISE MINISTERIELLE EN ITALIE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Puis faisant ressortir l'obligation pour tous les partis de prendre loyalement leurs engagements sous peine de paralyser l'action gouvernementale, M. de Gasperi a annoncé qu'il démissionnerait pour permettre au chef d'Etat de former un gouvernement plus viable.

L'ITALIE PROTESTE CONTRE LES CLAUSES DU TRAITE DE PAIX

ROME. — M. Pietro Nenni a remis aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'U.R.S.S., et aux chefs d'affaires des Etats-Unis et de France, une note par laquelle le gouvernement italien déclare avoir pris connaissance des traités de paix. La note souligne qu'aucun des requêtes italiennes n'a été acceptée et que le traité laisse la conscience nationale vertueuse dans ses clauses territoriales.

Le gouvernement italien estime qu'il est de son devoir de formuler les plus énergiques réserves et demande « que soit reconnu le principe de la révision du traité sur la base d'accords bilatéraux avec les Etats intéressés sous le contrôle et dans le cadre de l'O.N.U. »

UN "LIVRE BLANC" sur la situation économique

LONDRES. — Un « Livre blanc » qui vient d'être publié, et intitulé « Des considérations économiques affectant les relations entre patrons et ouvriers », déclare que « la situation industrielle de la Grande-Bretagne est extrêmement sérieuse. »

L'idée essentielle de ce document est que la production britannique doit être augmentée à tout prix, grâce à l'emploi de toute la main-d'œuvre disponible, et que le rendement doit être accru, sans augmentation de coût de production ou de prix. Ceci implique que toute augmentation nouvelle du salaire soit liée à un accroissement de la production.

Das Ausland schreibt:

UdSSR DAS ENGLISCH-FRANZOESISCHE ALLIANZPROJEKT

Viktorov kommentiert in der «Pravda» das Englisch-französisches Abkommen über ihren Status.

« Nachdem die französischen und englischen Zeitungen während der ersten Phase der Londoner Besprechungen die Angelegenheit als streng geheim behandelt hatten, ist es nicht verwunderlich, dass die englische und französische Presse nun öffentlich über die Angelegenheit berichtet. »

« Der nach Beendigung der Besprechungen veröffentlichte Communiqué ist hinsichtlich der Angelegenheit der Einigung über die Verwirklichung der Möglichkeiten eines europäischen Abkommens mit dem Abschluss einer Zollunion. »

« Was man in Betracht zieht, ist die französische Meinung über die Entwicklung der englischen Deutschlandpolitik mit der bevorstehenden Unterzeichnung eines englisch-französischen Militärabkommens und dem Abschluss einer Zollunion. »

« Nur sind aber die in der britischen Presse erschienenen Kommentare keineswegs geeignet, die französischen Befürchtungen zu vertreiben. Sie bezeugen ein konservatives Blatt, das nach Abkommen eine weitgehende Abschließung mit der im Jahre 1940 von Herr Churchill vorgeschlagenen Allianz. Man erwartet sich, dass diese Allianz so gefast war, dass sie gleichbedeutend mit einem Aufbruch der französischen Souveränität war. »

« Welche sind die konkreten und unmittelbaren Resultate der Londoner Besprechungen? Man weiß, dass die Kohlenfrage eine Lebensfrage für Frankreich ist, man weiß aber fast, dass diese, Land in schlechter Zukunft nicht auf eine Erhöhung seiner Zolleinlagen wird zählen können. Man stellt sich wieder einmal vor, dass England keineswegs aufgehört hat, einen Druck auf Frankreich auszuüben, dass die französische Wirtschaft hängt von der Substanz ab. »

ITALIEN

DIE FRIEDENSVERTRAG MIT ITALIEN

Die römische Abendzeitung « Mondo Sera » wendet Herrn Lettieri, dem Friedensvertrag mit Italien, dessen Fassung auch bekannt geworden ist.

« Viele Hoffnungen und Illusionen, die man bisher in Italien noch hegen konnte, sind heute zertrümmert. »

« Wir haben die unsere begangenen Irrungen, aber so groß sie auch sein mögen, die ändernde Härte der Fülle soll eine sehr schmerzliche Überraschung bei den Italienern hervorrufen. Es wäre vergeblich, auf eine Revision der territorialen Bestimmungen dieses Vertrags zu hoffen, niemand in Italien kann einen neuen Krieg wünschen, der alle derzeitigen Veränderungen herbeiführen könnte. Und das erhöht noch unsere Schmerz. »

« Wird Italien diesen Vertrag unterzeichnet? Selbst wenn die Verfassunggebende Versammlung die Regierung dazu ermächtigen, mögen die Deputierten ohne Überlegung der Übergang und des Personalvertrags und anderer Punkte, deren Inhalt wir sind. »

GROSS-BRITANNIEN

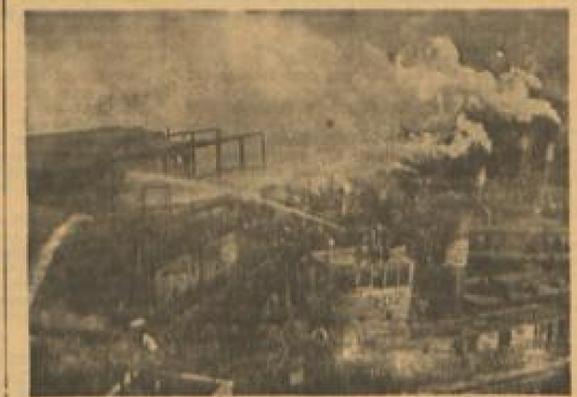
DAS KOMITEE FÜR DIE EUROPAISCHEN UNION

Mit Wohlwollen, aber nicht ohne eine gewisse Zurückhaltung kommentieren britische Zeitungen die Gründung eines europäischen Komitees für die Europäischen Union. « Sunday Times » schreibt:

« Das ist eine sehr wichtige Aufgabe. Herr und Frau Ugg, die dieses Komitee aus Mitgliedern aller politischen Parteien zusammengesetzt ist, mag uns ein Beweis dafür sein, dass es sich durchaus nicht um einen Gruppenvertrag der europäischen Rechtsparties handelt. Großbritannien würde im vorliegenden Falle ganz gerne sein Recht zur Initiative abgeben, denn die Frage soll und soll ja auf dem Komitee gelöst werden, wenn die öffentliche Meinung der mitinteressierten Länder zu einem Entschluß reif sein wird. »

« Der « Observer » erklärt: « Im 20. Jahrhundert liegt die Europäische Union ebenso wie im englischen Interesse wie in dem des Festlands. Die Gelegenheit zur Verwirklichung dieser Einheit ist während des letzten Krieges verstreut worden. »

« Der politische Korrespondent des « News of the World » berichtet: « Die europäischen Nationen, eingezogen von dem englischen wirtschaftlichen und politischen Können der UdSSR und der Vereinigten Staaten, haben als isolierte und getrennte Einheiten keine Hoffnung auf ein Weiterbestehen. »



Der Brand im New Yorker Hafen zerstörte viele Tausende Lebensmittelläden, die Europa belieferten waren. Der Schaden betrug 730 Mill. Fr. Frank. (A.F.P.)

DEUTSCHLAND

Viermächtekommissionen überprüfen deutsche Abrüstung

BERLIN. — Die ersten Viermächte-Untersuchungskommissionen zur Überprüfung der deutschen Abrüstung bereisen zur Zeit die vier Besatzungszonen Deutschlands.

Im Laufe der kommenden Monate werden weitere Kommissionen dieser Art ihre Arbeit beginnen und überprüfen, auf welche Art die vier Besatzungsmächte, die durch das Potsdamer Abkommen bestimmte Zerstörung des deutschen Kriegspotentials durchführen.

Die Untersuchungskommissionen setzen sich aus Fachleuten der vier alliierten Mächte zusammen. Jede Kommission wird neun Werke in jeder Zone, insgesamt 36 Werke besichtigen.

Anschließend 800 Rüstungswerke sollen von den Untersuchungskommissionen überprüft werden, wobei 80 Prozent der „Kategorie I“ — nur für Kriegszwecke errichtete Werke, wie beispielsweise unterirdische Flugzeug- und U-Boot-Fabriken abgebrochen.

Aufhebung des Gesetzes über „Handel mit dem Feind“

BERLIN (Blitz). — General Mc Naray gab am Dienstag in der Berliner Pressekonferenz bekannt, er habe die völlige Aufhebung des Gesetzes über den „Handel mit dem Feind“ befürwortet. Die Angelegenheit steht zur Zeit zur Beratung.

Deutsche Einheitsbriefmarken

BERLIN. — Die neuen deutschen Einheitsbriefmarken, die am 1. März d. J. Gültigkeit erhalten, werden ausschließlich in der Staatsdruckerei in Berlin gedruckt.

Französische Zone

Christliche Volkspartei für wirtschaftlichen Zusammenhalt des Saargebietes mit Frankreich SAARBRÜCKEN. — Während des Parteitag der Christlichen Volkspartei des Saargebietes wurde die wirtschaftliche Eingliederung des Saargebietes in die französische Wirtschaft gefordert.

Außerdem wurde der Ausschuß sämtlicher „Nicht-Saarländer“ aus der Verwaltung gestrichelt. Ein Ausschuß soll errichtet werden, um die „preußischen Elemente“ ausfindig zu machen.

Lebertran für Kranke und Kinder BADEN-BADEN. — Die französische Militärregierung gibt bekannt, daß bis März 1947 350 000 Flaschen Lebertran über die Kreisämter an Kranke und unterernährte Kinder in der französischen Besatzungszone ausgegeben werden. Außerdem sollen größere Mengen medizinische Säfte, Hustensaft und medizinische Alkohole zur Herstellung von Arzneien freigegeben werden.

ALTRA DEMANAGEMENTS FRANCE ET COLONIES 5, Fossé des Tanneurs STRASBOURG TEL. 4032

Unser Münchner Korrespondent telefoniert:

Zum Kapitel Säuberung

MÜNCHEN. — Der Minister für Sonderaufgaben, Alfred Loritz, sprach zur Münchner Bevölkerung in einer öffentlichen Versammlung über die neuen Gesichtspunkte bei der Säuberung. Er kritisierte die Presse, die seine Rundfunkrede vom 23. Dezember 1946 entstellte, und sagte, mit den großen Fiklen werde er bald ernst machen. Die „Kartell-Genossen“ und die „Hilfsgruppen“ würden eine scharfe Behandlung erfahren. Diejenigen, die nicht in die NSDAP eintraten, müßten auf allen Gebieten bevorzugt werden. Im Januar würden zu den bestehenden 100 Spruchkammern noch 100 weitere kommen. Er, Loritz, wolle von oben nach unten säubern, und so sei nicht in seinem Ministerium eine Krise ausgebrochen, sondern bei den Leuten, die sich großer Posten bemächtigt und dann Schlämreden vornahmen. Sein Ziel sei, wieder Recht und Menschlichkeit walten zu lassen. Die zweitündige Rede des Ministers Loritz gliedert sich in drei Teile: 1. Die rechtliche Grundlage der Säuberung. 2. Die praktische Durchführung. 3. Die rechtliche Grundlage der Säuberung.

Britische Zone

Die Reise Beveridge

DUSSELDORF. — Lord Beveridge hatte gestern eine Unterredung mit dem Ministerpräsidenten von Nordrhein-Westfalen und stützte seiner Kabinettsmitglieder. Während dieser Unterredung wurde dem britischen Sozialpolitiker ein Bericht über die Erklärungsphase und die sozialpolitischen Verhältnisse der deutschen Bevölkerung vorgelesen. Der Ministerpräsident von Nordrhein-Westfalen erklärte ferner dem britischen Politiker, daß die deutsche Bevölkerung von Rhein und Ruhr stets die Freiheit liebt und auf sozialem Gebiete immer guten Willens war.

Aufhebung der Kontosperr

BERLIN. — Die Bankguthaben in der britischen Besatzungszone, deren Eigentümer ihren Wohnsitz in Berlin oder in der sowjetischen Zone hatten, waren bis heute gesperrt. Die britische Militärregierung hat nun diese Sperre aufgehoben, jedoch nur zugunsten solcher Personen, die Verwandte in der britischen Zone haben. Sie können nur 100 Mark im Monat abgehoben werden.

Sowjetische Zone

Demontage bei Junkers abgeschlossen

DESSAU. — Der Betriebsrat der Junkers-Werke in Dessau teilt mit, daß die Demontage der Werke jetzt abgeschlossen ist. Auf Anordnung der sowjetischen Militärregierung wurde den Junkerswerken ein Maschinen- und Werkzeugmaschinen-Park belassen, der die Herstellung von Generatoren für Kraftwagen mit Holzgasantrieb und andere benutzende Transportmittel ermöglicht. Die Herstellung der Erzeugnisse, die den Junkerswerken weitruf gebracht haben, ist jedoch von jetzt ab unmöglich.

Amerikanische Zone

Zellwerke nach Württemberg verlagert

STUTTGART. — Die weltberühmten Carl-Zell-Werke, die bis heute in Jona in der sowjetischen Besatzungszone waren, werden in der kleinen südwürttembergischen Stadt Heidenheim neu aufgebaut.

Sozialpolitische Umschau

DAS sozialpolitische Ereignis der Woche ist die Ankunft einer Abordnung des Weltgewerkschaftsbundes in Deutschland. Die Abordnung wird in allen vier Besatzungszonen Zusammenkünfte mit den Vertretern der neuen deutschen Gewerkschaftsbewegung haben, nachdem eine erste Fühlungnahme dieser Art bereits vor Jahresfrist stattgefunden hat. Im Verlauf dieses Jahres haben die deutschen Gewerkschaften einen gewaltigen Aufschwung genommen. Ihre Vertreter stehen heute der internationalen Abordnung anders gegenüber als damals. Heute sprechen sie nicht mehr im eigenen Namen, sondern als bevollmächtigte Beauftragte einer bereits schlaggebenden Bewegung. Immerhin müssen sie sich darüber klar sein, mit wem sie es zu tun haben und was von diesen Besprechungen erwartet werden kann.

Der Weltgewerkschaftsbund ist die größte internationale Arbeiterorganisation aller Zeiten. Seine Gründung geht auf eine Initiative des britischen Gewerkschaftsbundes zurück, der bereits im Herbst 1943 beschloß, 71 Gewerkschaftsorganisationen aus 21 Ländern zu einem internationalen Kongreß einzuladen. Dieser Kongreß kam dann im Februar 1945 in London zustande. Hier wurden die ersten Statuten gelegt, die dann auch im gleichen Jahre auf dem in Paris im September/Oktober abgehaltenen Gründungskongreß zu dem neuen Gebäude des Weltgewerkschaftsbundes (W.G.B.) zusammengefaßt wurden.

Trotz der gewaltigen Mitgliederzahl von über 70 Millionen, die der W.G.B. heute bereits erreicht hat, haben die Gründer dieser Weltorganisation nicht alle Hoffnungen verwirklichen können, die sie anfänglich gehabt haben. Der W.G.B. sollte die stärkste internationale internationale Einheitsgewerkschaft werden, die der Weltbevölkerung — internationaler Gewerkschaftsbund, lateinischer Bund der christlichen Gewerkschaften, Weltgewerkschaftsinteraktionale, internationale Berufsverbände und Föderationen — ein Ende bereiten sollte. Gewiß ein gewaltiger Schritt in der Richtung auf dieses Ziel ist getan, aber das Ziel selbst ist nicht auf dem ganzen Linie erreicht worden.

Ein erste Enttäuschung bereiteten die Gewerkschaften der USA. Die Hinneigung der Gewerkschaften dieses Landes industriellen, der Amerikanische Gewerkschaftsbund (American Federation of Labour), schloß sich dem W.G.B. nicht an. Dieses Abseitsbleiben wird damit begründet, daß diese — gewerkschaftlich gesehen — sehr konservativ eingestellte Organisation die Gewerkschaften der Sowjetunion nicht als freie Gewerkschaften anerkennen will, sondern sie als Staatsorgane betrachtet. Ein wichtiger Grund dürfte jedoch auch die Tatsache sein, daß die Gewerkschaften der Sowjetunion nicht die Verhältnisse der amerikanischen

die diesjährigen Zusammenkünfte gerade nach dieser Richtung hin nicht ergebnislos bleiben werden, und daß die Beurteilung der Gesamtlage Deutschlands in der Welt und bei den kommenden Friedensverhandlungen dadurch beeinflusst wird, darin liegt die ganz besondere Bedeutung dieser Zusammenkünfte im gegenwärtigen Zeitpunkt. Der Erfolg wird wesentlich davon abhängen, daß die deutschen Gewerkschaftsvertreter zwar mit Entschiedenheit, aber doch vor allem auch mit Würde und Takt ihren ausländischen Kollegen gegenübertraten. H. H.

Theater und Konzerte

23. JANUAR BAD EMBL: Je vivrai un grand amour. KAMERSLAUTERN: Hommage à Chopin KONSTANZ (Stadttheater, 18.30 Uhr): Der Kirschgarten. — (St.-Johann-Saal, 20 Uhr): Der bunte Wärfel. OFFENBURG: Jupiter. RUDOLFSFELD: Rosenkavalier, 20 Uhr: — Tormes und Tormes. TRIER: La soirée du feu.

23. JANUAR KÖLN: Je vivrai un grand amour. KONSTANZ (Stadttheater, 18.30 Uhr): Der Regen der Odyssee. — (St.-Johann-Saal, 20 Uhr): Der bunte Wärfel. LAINE: Jupiter. MERZIG: La soirée du feu. SAARBRÜCKEN: Hommage à Chopin.

Das Wichtigste im Radio

SUDWESTFUNK (47,46 m) Alle Tage: 7, 8, 8.30 (franz.), 13, 21, 23.45 Uhr: Nachrichten.

23. JANUAR

13.45 Frankreich spricht zum deutschen Volk. 14.00 Die Stimme aus dem Märchenland. 18.30 Rundfunkkonzert. — (St.-Johann-Saal, 20 Uhr): Der bunte Wärfel. — (St.-Johann-Saal, 20 Uhr): Der bunte Wärfel. — (St.-Johann-Saal, 20 Uhr): Der bunte Wärfel.

FRANZÖSISCHE ZONE

IRHALL NEUEN STARKEN RUNDFUNKSENDER

Nach Abschluß der Versammlungen wird am Ende der Zone 50 kW starke Sendeleistung des „500-westfunk“ in Koblenz am 23. Januar durch den Chef der Militärregierung, Administrateur Général Lafon, eingeweiht werden. Die neue Sendeleistung ist die stärkste der französischen Zone und wird einen erheblichen Anstieg der Sendeleistung des „500-westfunk“ ermöglichen.

Außerdem der Erweiterung wird das Große Orchester des „500-westfunk“ unter Leitung von Generalmusikdirektor G. E. Lesing in Koblenz ein abwechslungsreiches Symphoniekonzert mit Werken von Beethoven, Mozart, Strawinsky und Bartok geben. Als Solist wirkt der französische Flötist Marcel Moyse mit. In der Alten Burg in Koblenz wird am gleichen Tage eine Postkonzertveranstaltung stattfinden, in der die Orchester der französischen Zone teilnehmen.

Ungarische Nationalbank

BUDAPEST. — Im Ansehn der Ungarischen Nationalbank vom letzten Monat wird ein unveränderter Goldbestand von 338,7 Mill. Ft. ausgewiesen, während die staatliche Girorechnung, die sonstigen Verpflichtungen und die Giroforderungen von Werts zu Woche die üblichen Schwankungen zeigen, aber im wesentlichen der Höhe des Vormonats entsprechen, bei der Notenumlauf im Dezember gegenüber dem Vormonat um rund 100 Mill. auf 956,1 Mill. Ft. gestiegen. Die Scheldemünzen erreichen einen Betrag von 8,3 Mill. Ft. Anfangs Januar werden neue Silbermünzen zu 5 Forint ausgegeben.

Eine Partei-Kontrolle

MÜNCHEN. — Mitglieder der Wirtschaftlichen Aufbau-Verbindung (Partei Loritz) sollen die Möglichkeit erhalten, Kontrollen bei Spruchkammern durchzuführen.

Landtag in Theater

MÜNCHEN. — Da keine anderen Räume zur Verfügung stehen, wird der bayerische Landtag am 23. Januar im Staatstheaterhaus zusammengetreten.

Humor auf Papier

MÜNCHEN. — Einer Geflogenheit entsprechend wird München Anfang Februar eine Parochialzeitung bekommen. Ein Teil des Erlöses wird dem Bayerischen Roten Kreuz ausgeschüttet werden.

Wirtschaftsmeldungen

Industrieplan und deutsche Wirtschaftseinheit

BERLIN. — Die Vertreter der britischen Militärregierung erklärten, daß die Vorbereitungen hierzu weiter gingen. Bevor jedoch endgültige Beschlüsse gefaßt werden, würden die britischen Stellen mit den beteiligten deutschen Stellen Prüfung nehmen. Ein Anti-Trust- und ein Anti-Kartellgesetz werde, ähnlich den entsprechenden Gesetzen in anderen Besatzungszonen, in Kürze auch für die britische Zone verabschiedet werden.

Konsumgenossenschaftstag in Hamburg

HAMBURG. — Ein erster deutscher Konsumgenossenschaftstag für die Westzonen wird am 28. und 29. März in Hamburg stattfinden. Genossenschaftler des In- und Auslandes werden an dieser Tagung teilnehmen.

Ungarische Nationalbank

BUDAPEST. — Im Ansehn der Ungarischen Nationalbank vom letzten Monat wird ein unveränderter Goldbestand von 338,7 Mill. Ft. ausgewiesen, während die staatliche Girorechnung, die sonstigen Verpflichtungen und die Giroforderungen von Werts zu Woche die üblichen Schwankungen zeigen, aber im wesentlichen der Höhe des Vormonats entsprechen, bei der Notenumlauf im Dezember gegenüber dem Vormonat um rund 100 Mill. auf 956,1 Mill. Ft. gestiegen. Die Scheldemünzen erreichen einen Betrag von 8,3 Mill. Ft. Anfangs Januar werden neue Silbermünzen zu 5 Forint ausgegeben.

Konsumgenossenschaftstag in Hamburg

HAMBURG. — Ein erster deutscher Konsumgenossenschaftstag für die Westzonen wird am 28. und 29. März in Hamburg stattfinden. Genossenschaftler des In- und Auslandes werden an dieser Tagung teilnehmen.

Ungarische Nationalbank

BUDAPEST. — Im Ansehn der Ungarischen Nationalbank vom letzten Monat wird ein unveränderter Goldbestand von 338,7 Mill. Ft. ausgewiesen, während die staatliche Girorechnung, die sonstigen Verpflichtungen und die Giroforderungen von Werts zu Woche die üblichen Schwankungen zeigen, aber im wesentlichen der Höhe des Vormonats entsprechen, bei der Notenumlauf im Dezember gegenüber dem Vormonat um rund 100 Mill. auf 956,1 Mill. Ft. gestiegen. Die Scheldemünzen erreichen einen Betrag von 8,3 Mill. Ft. Anfangs Januar werden neue Silbermünzen zu 5 Forint ausgegeben.

Neuigkeiten de France No 18

RESUME DES PRECEDENTS FEUILLETONS

Rosine Orloc se rend chez son beau-père pour l'informar de l'accident dont vient d'être victime son mari Stéphane, le célèbre pianiste. Mais le père de Stéphane, qui assiste à une séance de spiritisme, ne peut le recevoir.

LES MAINS D'ORLAC

PAR MAURICE RENARD

Mais il s'arrêta, l'œil en coulisse vers la porte qui communiquait avec l'intérieur de l'hôtel. — Il y a quelqu'un là derrière, chuchota le chevalier. Aussitôt, une voix perça le ventail, aigre et regrettable, une voix commandée sur mesure par la calomnie ou la médisance, et qui tintait comme un cancan, même au prononcé de ces mots très bénins: — Etes-vous là, m'sieu Crochans? — Hermance... souffla le chevalier. — On s'impatience, reprit le voix durement. C'est-l' qu'vous oubliez la séance? Monsieur m'envoie vous chercher. M. de Crochans dit à Rosine: — Pour sûr que je n'trai pas. Il doit être comme un dogue. Rosine était pénétrée de gratitude. Certes, M. de Crochans ne craignait pas le père Orloc autant qu'il souhaitait de le faire paraître; mais il voulait à tout prix lui éviter la honte — presque la crise — de préférer à son fils mortellement blessé une séance de spiritisme. Connaissant le

chevalier, Rosine ne s'y trompait pas. — Le verrou est mis. Elle n'entrera point, lui dit-il. — Y a personne?... M'sieu Crochans vous y êtes pas?... — Non, Hermance, je n'y suis pas, déclara M. de Crochans. Je viens de sortir, voilà quelques minutes, avec Mme Stéphane Orloc, dont le mari est en danger de mort. — V'a aller vous faire enlever! gémit Hermance. Mais Guillaume entama une gigue, terminée par l'ouverture de l'huis, et M. de Crochans sortit avec Rosine, laissant la squelette calmer ses entrecuisse devant l'absence du mannaquin. V. CHIRURGIE — Comme vous êtes gai, chevalier! dit Rosine en sonnant à la clinique de la rue Galilée. — C'est que j'ai confiance, répondit le joyeux homme. Notre Stéphane s'en tirera,

je vous le dis. Mon démon familier me l'assure. — Au vrai, nul démon socratique ne parlait à l'oreille de M. de Crochans, et dans le secret de son âme, il était aussi anxieux que les circonstances l'exigeaient. Mais il s'était promis de « remonter » Rosine par tous les moyens, et sachant avec quelle facilité la confiance se transmet, il n'avait trouvé rien de mieux que de reprendre le cours de ses facilités habituelles. Il tira sa canne, du geste d'un spadassin qui dégaîne, et frappa le chéno du ventail comme avec le poignasse d'une épée: — Ouvrez, ouvrez! s'écria-t-il. C'est l'infortuné roi de France! Mais Rosine accompagna le portier qu'une requête aussi noble avait interdit. — Comment va M. Stéphane Orloc? — Je l'ignore, madame. Veuillez vous adresser au bureau. — Parbleu! fit le chevalier. Vous n'y êtes plus, mon enfant!

Au sommet d'un escalier de marbre blanc, l'informière en chef s'avancait, marmonnante. — Il fallait la suivre dans un studio où tout était blanc de ce qui peut l'être. Au bout de quelques instants, Rosine vit arriver l'une des femmes qu'elle avait vues dans la nuit, et dont le gentil visage s'éclaira d'une souriante salutation. — Le professeur Cerral n'est pas mécontent, dit-elle. Les fractures des membres sont réduites. — Pas d'amputation? — Aucune. — Même d'un seul doigt? — Aucune amputation, madame. — La tête? — D'ailleurs, c'est la prochaine opération, surtout, qu'il s'agit de faire. — Les mains? — L'informière parut s'attrister et répondit: — Mais... — Il faut avoir bon espoir, madame... — Qu'est-ce que le professeur Cerral dit, à propos de ces mains? — Le maître n'est jamais loquace... D'ailleurs, c'est la prochaine opération, surtout, qu'il s'agit de faire. — Le malade sera-t-il en état de bien la supporter? Rosine observait ardemment le physionomie de cette femme, analysant toutes ses intonations. M. de Crochans comprit que sous ce regard, dans cette atmosphère d'inquisition, l'informière ne laisserait rien paraître du fond de sa pensée. (A SUIVRE.)

VISAGES DE PARIS

Les Boulevards

C'est l'architecture militaire du XVIIIème siècle qui désigne les ouvrages de fortifications extérieures destinés à couvrir les remparts d'une place forte...

Quartiers où les masses revenaient du village de Belleville dans un épanouissement de joie populaire...

Le cortège grotesque se dispersait sur la place où Napoléon avait élevé, en 1810, un château d'eau...

La vie joyeuse qui régnait boulevard du Temple fut tragiquement interrompue, le 28 juillet 1871, par l'effondrement de l'Opéra...

D'autres salles de spectacles étaient nées non loin. La plus célèbre est l'Opéra, bâti en quatre-vingt-dix jours pour remplacer celui du Palais-Royal...

A ce secteur des boulevards, dont le visage était surtout d'essence populaire, s'oppose le Boulevard...

Les temps sont malheureusement révolus. Paris, dans sa terrible croisade a détruit le charme agréable des Boulevards...

La construction de l'Opéra, par Garnier, sous le Second Empire, la création de l'avenue et de la place qui lui font face...

Sur le trottoir du nord qui, seul, était de bon air, ils affilaient et venaient, caquetaient, prenaient soin de tout voir et surtout d'être vus...

Les Nageuses Danoises établissent un nouveau record du monde en natation, celui de relais trois fois cent yards...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, lundi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de football a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

SPORTS

LES FRANÇAISES SE SONT BIEN DEFENDUES A GRINDELWALD

La première course disputée à la l'épreuve de descente sur une distance de trois kilomètres, avec une dénivellation de 400 mètres...

- 1. Trude Briner (Autriche), 4' 13" ; 2. Chirina Sechi (Italie), 4' 18" ; 3. Fernande Fayette (France), 4' 25" ; 4. Françoise Gignoux (France), 4' 37" ; 5. Marj Nilsson (Suède), 4' 41" ; 6. Jacqueline Mariel (France), 4' 57" ; 7. Anne-Laura Zerkert (Autriche), 4' 58" ; 8. Marceline Demazières (France), 5' 00" ; 9. Lina Mitter (Suisse), 5' 20" ; 10. Erika Mahringer (Autriche), 5' 34" ; 11. Marie-Louise (Suisse), 5' 41" ; 12. Trude Briner (Autriche), 5' 41" ; 13. Miriam Demazières (France), 5' 41" ; 14. K. Winstberg (Suisse), 5' 45" ; 15. Lina Mitter (Suisse), 5' 47" ; 16. Rose-Marie Kauer (Suisse), 5' 47" ; 17. Margarete Bayette (France), 5' 50" ; 18. Jacqueline Gignoux (France), 5' 55" ; 19. ...

LES NAGEUSES DANOISES ÉTABLISSENT UN NOUVEAU RECORD DU MONDE. COPENHAGUE. — Un nouveau record du monde de natation, celui de relais trois fois cent yards, a été établi à Copenhague...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

La première course disputée à la l'épreuve de descente sur une distance de trois kilomètres, avec une dénivellation de 400 mètres...

- 1. Egon Schoepf (Autriche), 1' 45" ; 2. Antonia Spener (Tchécoslovaquie), 1' 46" ; 3. Adolf Demari et Georges Piquet (Suisse), 1' 47" ; 4. Kuno Kuenzi (Suisse), 1' 52" ; 5. Rudolf Fankhauser (Suisse), 1' 55" ; 6. Hans Barth (Autriche), 1' 55" ; 7. Hans Barth (Autriche), 1' 55" ; 8. Gernold Berchthold (Suisse), 1' 56" ; 9. Berchthold Berger (Autriche), 1' 57" ; 10. Martin Noll (Suisse), 1' 57" ; 11. ...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

Le premier match de hockey sur glace a été disputé, mardi entre la Suisse et la Hongrie...

nière heure... dernière heure... dernière heure... der

LA JOURNÉE A PARIS

(Paris 21 janvier, de notre rédaction parisienne, par téléphone.)

Contraintement, ce que l'on avait pu envisager après les conversations de ces trois derniers jours, et les délibérations des groupes respectifs, la situation politique demeure confuse...

Les causes de division persistent entre le M.R.P. et les communistes. Mardi de la confiance de l'Assemblée sur un programme déterminé, M. Paul Ramadier retrouvée, au moment de la distribution des portefeuilles, les difficultés que l'on a pensé devoir être apaisées...

On sait les apaisements qui ont été fournis sur ce point par M. Ramadier.

Le désaccord n'est-il donc pas plus apparent que réel et ne dissimule-t-il pas des raisons autres ? On se pense assez généralement et l'on se demande à l'attitude du M.R.P. ne reflète pas, pour une bonne part, les différences de vues qui existent au sein des partis ou une importante fraction continue à voir d'un œil mauvais, non la participation au gouvernement des éléments communistes...

On peut se demander, en cela, pourquoi le M.R.P. a néanmoins décidé de garder ses investitures à M. Paul Ramadier.

L'explication est assez subtile. En volant la confiance au cabinet, le M.R.P. entend lui donner une signification favorable sans, pour

ois, promettre de façon absolue sa participation ultérieure. Pour le surplus, le M.R.P. indique le respect qu'il attache à la nouvelle Constitution et, par voie de conséquence, à la personne du chef de l'Etat. La Constitution prévoit, en effet, ainsi que le M.R.P. l'avait hautement déclaré, que le candidat à la présidence du gouvernement sera désigné par le président de la République. C'est la raison pour laquelle le M.R.P. a décidé d'approuver le choix de M. Vincent Auriol.

Telles sont les conditions dans lesquelles M. Paul Ramadier s'est présenté, en toute connaissance de cause, devant l'Assemblée qui, au préalable, entendit le premier message du chef de l'Etat et a applaudi, entre autres passages, ceux concernant le renforcement des institutions internationales, la nécessité de la confiance et de l'union, le respect de la démocratie et de la Constitution.

L'Assemblée s'est groupée aussitôt sur le nom de M. Edouard Herriot, en l'élevant au poste présidentiel qu'il avait occupé, avant la guerre, avec tant d'autorité.

30 morts dans une mine

BUDAPEST. — Un accident survenu dans les mines de charbon de Dorog, à 38 km. de Budapest, a fait 30 morts et 27 blessés graves. Le ministre aurait été provoqué par la combustion de charbon laissé en tas à l'intérieur des galeries.

Dans la périphérie d'Hanoï les troupes françaises poursuivent avec succès les opérations de dégagement

HANOÏ. — Les troupes françaises poursuivent l'offensive déclenchée lundi matin à l'aube et qui a pour but de dégager le secteur compris entre la route de Hadong et le village de Yenhoai. D'importantes groupes d'artillerie et de blindés participent à l'opération.

Herriot élu président de l'Assemblée nationale

La séance du mardi 21 janvier est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Jacques Duclos, premier vice-président.

Il donne tout d'abord lecture du message suivant que M. Vincent Auriol adresse à l'Assemblée nationale.

Messieurs le président, Messieurs les membres du Parlement.

L'honneur que vous m'avez fait — le plus haut, le plus glorieux auquel puisse aspirer un enfant de peuple — me crée de grands devoirs. Appartenant à nos bien remplir le meilleur de moi-même. Part de l'assentiment acclamatoire par lequel vous avez salué l'élection de président de la République, conscience des responsabilités particulières qui m'imposent la mise en place de nos institutions, je m'adresse à l'Assemblée de la loi — le premier service de la IVème République, car, en servant la République, on sert toujours la France.

Notre patrie est indépendante, son peuple est libre. Ce double et inappréciable héritage, nous le devons à l'indomptable et au combattant et de son résistante, et à celui qui les soutient, l'illustre citoyen qui, le 18 juin 1946, manifestait l'espérance et à qui je renouvelle aujourd'hui l'hommage de la nation. Nous le devons à l'union victorieuse de toutes les nations libres, alliées et amies, sous le drapeau de la liberté et à ces grandes forces nouvelles, démocratiques et humanitaires, qui ont restauré en France et à travers le monde, de fond de notre propre et glorieux héritage pour donner tout son sens — le seul acceptable — à la lutte et au sacrifice des hommes.

Sachons en plus oublier le prix de la liberté. Que les souffrances et les misères infligées à nos frères plongés dans le sang et le feu, nous servent de leçon et nous servent à méditer sur les causes de nos malheurs. C'est la violence de nos déchéances qui, toujours, déshonore la patrie. C'est la réconciliation fraternelle de tous qui nous a toujours sauvés. Quel Français, quelle Française ne sent aujourd'hui que l'union droite et forte de tous les républicains est indispensable ? Qui ne comprend qu'il s'agit pas seulement d'indépendance et

relèvement de notre pays, mais encore de l'organisation et de la paix du monde ? Jamais peut-être, le sort de chacun n'a plus étroitement dépendu du sort de tous. Jamais peut-être le bien-être de l'individu n'a été plus indissolublement lié au bien-être de la nation, et le bien-être de chaque nation à celui de toutes les autres nations. Et les Français, qui viennent de souffrir dans leur sol, dans leur chair, dans leur honneur, ne seraient pas les premiers à comprendre la nécessité de cette solidarité nationale et internationale, et d'effacement personnel à leurs intérêts comme à leur idéal ? Dans un univers encore tout imprégné de la guerre, le mission de la France est de rapprocher et d'unir.

Maintenir et développer nos alliances et nos amitiés, les lier en un faisceau de forces fraternelles pour prévenir un réveil de l'esprit de conquête et assurer à notre pays, comme à tous les pays dévastés, de justes réparations et une pleine sécurité. Aider la démocratie et la liberté à triompher partout où elles sont encore opprimées. Affirmer les institutions internationales, de la coopération desquelles dépendra, en fin de compte, la sécurité collective, morale, politique et économique du monde.

La France veut pour tous la justice, l'indépendance, la paix. Elle appuiera toute son action, toute sa loi à la création et à l'organisation d'une communauté de peuples libres. C'est ce même idéal de fraternité qui nous guide dans notre affection à l'égard de nos fils adonnés de tous les territoires d'outre-mer.

Leur sécurité est la nôtre, leur bien-être est le nôtre, leur dignité est la nôtre. La France sera fidèle comme elle est fidèle à la France, et le rayonnement de cette fraternité des peuples d'outre-mer, sous l'aiguillon et la méditation rétrospective, sera le rayonnement même de la France républicaine.

Surtout, nous clameurons pour nos affaires nationales ! Et comment conserver qu'une France impuissante à se rétablir serait d'un poids quelconque dans les affaires internationales ? Jamais le devoir de notre nation à l'égard d'elle-même, comme à l'égard

des autres, n'a été plus impérieux. Que la passion des rivalités ne vienne pas altérer et retarder définitivement des possibilités dont nous savons qu'elles sont latentes.

Un grand effort a déjà été accompli depuis la libération. Ne soyons pas injustes avec nous-mêmes, et nous ne voulons pas que de devoirs on soit injuste à notre égard. Certes, des fautes ont été commises, irréparables de toute action, surtout dans l'état matériel et moral où l'occupation et l'insurrection avaient laissé la France. Des fautes dont, dans l'Assemblée, nous pouvons être fiers. Que nos passions, nos inquiétudes, et même nos justes critiques ne nous voilent pas les premiers signes de notre réalisation.

Notre peuple est resté profondément sain, honnête et laborieux. Les conditions matérielles et morales de notre prospérité existent. Le pays reprend confiance en lui-même. Déjà, l'été est donné.

Un excellent homme d'Etat, que l'attention reconnaissante de la nation aura voulu voir demeurer à la direction du gouvernement, vient de terminer la tâche de ce qui peut être un vote décisif, une loi agissante, un patriotisme ardent et l'amitié d'une équipe unie.

Je suis convaincu que son exemple sera suivi. Par l'union et la discipline républicaines, la démocratie sera triomphante, la France sera forte.

Arbitre impartial des partis, je n'ai d'autre souci que de maintenir l'Etat républicain. La Constitution sera la chartre de nos actions. J'en assurerai le respect en accord constant avec le gouvernement et le Parlement.

Je m'efforcerai de créer une harmonie féconde entre nos diverses institutions. Le président de la République ne saurait avoir d'autre volonté que celle du peuple souverain.

Il doit veiller à ce que dans l'ordre et sous la loi, elle soit respectée dans l'intérêt de la démocratie. Notre politique extérieure est nécessairement soumise aux variations des circonstances. Mais elle doit échapper aux oscillations des partis. Député de son

intérêt permanent de la France, je m'appliquerai à en maintenir l'unité et la cohésion, indispensables à la force de la patrie.

Notre République est née de sang de nos martyrs. Nous sommes comptables de leurs sacrifices envers leur mémoire et vis-à-vis de la postérité. Un même serment lie les vivants et les morts de la résistance nationale. Ils ont voulu que la France soit libre et elle l'est. Qu'elle soit prospère et heureuse, et elle le sera. Si le vent de leur destin, et si nous tous, hommes et femmes, savons être, tout à la fois, leur exemple et leur guide.

Vive la France ! Vive la République !

Les députés écoutent debout, cette déclaration, dont ils saluent plusieurs passages de leurs applaudissements unanimes.

M. Duclos poursuit : « Je donne acte à l'Assemblée de ce message de M. Vincent Auriol. Il sera transmis au Conseil de la République et versé aux archives. »

M. Duclos lit ensuite une lettre de M. Vincent Auriol par laquelle ce dernier remet sur le bureau de l'Assemblée sa double démission de président de l'Assemblée et de député de la Haute-Garonne.

Après lecture de cette lettre, M. Duclos prononce une courte allocution au cours de laquelle il fait un vif éloge du président sortant : « Nos souhaits les plus affectueux l'accompagnent, déclare-t-il, dans l'accomplissement de sa tâche au service de la France et de la République. »

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection du président de l'Assemblée, qui a lieu au scrutin secret à la tribune.

Après le vote et le dépouillement, M. Edouard Herriot est proclamé président de l'Assemblée nationale, par 429 voix sur 584 votants. Il est 17 heures.